

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

080808

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

080808

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

080808

33 - RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Mme Henriette BONNET expose que la Commune d'Oloron Sainte-Marie a signé le 23/12/2011 un nouvel avenant du Contrat Enfance Jeunesse développé par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de quatre ans. Cet avenant est parvenu à son terme le 31 Décembre 2013.

Afin de procéder au bilan de la période écoulée et d'envisager son renouvellement pour les 4 prochaines années, de 2014 à 2017, un comité de pilotage a eu lieu le 7 Octobre 2014 à la Mairie d'Oloron en présence de l'ensemble des partenaires (CAF, DDSCS, IEN, CCPO, Associations,...).

Le nouveau contrat étant effectif au 1^{er} janvier 2014, sa signature est prévue d'ici la fin de l'année avec effet rétroactif sur les actions qui auront été renouvelées.

Il est précisé qu'un avenant intégrant de nouvelles actions pourra être signé ultérieurement, afin de laisser plus de temps à la réflexion. En effet, le bilan de la première année de mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la démarche de diagnostic et d'écriture du nouveau contrat de projet du Centre Social, permettront notamment d'envisager la suite de manière cohérente.

Le 14 NOV, 2014

SCUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Où cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

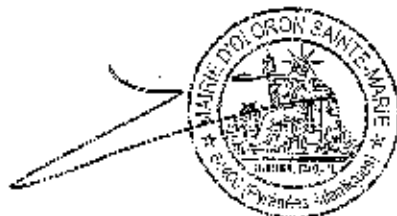
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives nécessaires au renouvellement et à la signature du nouveau Contrat Enfance Jeunesse

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, le dit jour 06 novembre 2014.
Suivent les signatures.-

LE MAIRE,

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014

Hervé LUCBÉREILH



REÇU

Le 14 NOV. 2014

SOUS-PREFECTURE
OLORON Ste MARIE